

APPEL A CANDIDATURE RÉSIDENCES D'ARTISTES LA BOX 2017-2018

LA RÉSIDENCE

Chaque année depuis 1991, l'École nationale supérieure d'art de Bourges reçoit de jeunes artistes en résidence, avec le soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Conseil Régional du Centre-Val de Loire. Ces résidences ont pour but de permettre à de jeunes artistes français ou étrangers de réaliser un projet de recherche personnelle en lien avec l'école, ses enseignements, ses étudiants ou tout autre partenaire extérieur.

Les candidatures sont sélectionnées par un jury composé d'un représentant de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre, du Conseil Régional Centre-Val de Loire, du Fonds Régional d'Art Contemporain Centre, de trois enseignants de l'école, du directeur de l'école, de l'équipe de La Box et d'une personnalité du monde de l'art.

LES CONDITIONS FINANCIÈRES

Le(la) candidat(e) retenu(e) bénéficie d'un temps de résidence de trois mois à fixer durant la période scolaire.

Il(elle) bénéficie d'une bourse de 3000 euros, d'un budget de 2000 euros maximum de production et de 2000 euros maximum d'édition.

LES MODALITÉS

Une fois le dossier sélectionné, le projet de recherche et ses implications budgétaires sont remis à Chloé Nicolas un mois avant le début du séjour. Une réunion de validation se tient à l'arrivée du(de la) résident(e) et donne lieu à une convention entre lui(elle) et l'école.

Le(la) résident(e) s'engage à présenter son travail sous forme de conférence au début de son séjour et à mettre en œuvre un projet de workshop avec les étudiants de l'école.

Il(elle) travaille en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique et plus particulièrement avec l'équipe permanente de La Box : Véronique Fréjabue (responsable des résidences), Chloé Nicolas (responsable de La Box), Jessie Morin (régie), Edwige Bélair (assistante de régie)

Le(la) résident(e) est logé(e) dans un atelier d'artiste d'une superficie de 100 m², équipé d'un espace d'atelier, d'un coin cuisine, d'une chambre à coucher et d'une salle de bain en mezzanine.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- la fiche d'inscription complétée ;
- un C.V. ;
- un texte de présentation de la démarche artistique (3500 signes maximum) ;
- un texte de présentation du projet de résidence (3500 signes maximum) ;
- 10 visuels ;
- 2 articles ou textes concernant le travail artistique (écrits par l'artiste ou une tierce personne) ;
- 2 ou 3 annexes (optionnel) ;
- une enveloppe affranchie au tarif en vigueur (obligatoire pour le retour des dossiers).

Le dossier doit impérativement être envoyé par voie postale avant le 15 mars 2017 à :

La Box _École nationale supérieure d'art de Bourges
Chloé Nicolas
Candidature Résidences
9 rue Édouard Branly - BP 297
18006 Bourges cedex
la.box@ensa-bourges.fr



FICHE DE CANDIDATURE
RÉSIDENCES LA BOIX
2017-2018

Nom Prénom

Date de naissance Adresse e-mail

Adresse

Code postal Ville

Tél. Tél. portable

Diplômes (établissement et année)

Descriptif résumé de la démarche artistique (5 lignes maximum)
Projet résumé de résidence (5 lignes maximum)
Projet résumé de workshop (5 lignes maximum)
Partenaires éventuels, impliqués dans le projet